



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 27.01.2022
Date d'échéance prévue: 27.01.2023
Numéro de publication: UP04-0000003820

Entité de publication

Python Avocats (Genève) SA, Rue Charles-Bonnet 2, 1206 Genève

Sur mandat de:

Harwanne Compagnie de participation industrielles et financières SA

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA

Organisation concernée:

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA
CHE-103.613.487
Rue du 31-Décembre 47
1207 Genève

Indications concernant l'assemblée générale:

18.02.2022, 11:30 heures, Genève - Visioconférence

Texte d'invitation/ordre du jour:

INVITATION

à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à 11h30 le vendredi 18 février 2022 par visioconférence, et dont l'ordre du jour est détaillé ci-dessous.

1. Approbation des comptes au 30.06.2021

2. Modification de la date de clôture des comptes pour le 31 décembre

3. Décharge aux administrateurs pour l'activité déployée pendant l'exercice 2021

4. Election des administrateurs pour l'exercice 2022

Représentant indépendant

Les actionnaires qui souhaitent accorder une procuration à un représentant indépendant, sont priés de le communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 14 février 2022.

Genève, le 25 janvier 2022

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA

INVITATION

à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à 11h30 le vendredi 18 février 2022 par visioconférence, et dont l'ordre du jour est détaillé ci-dessous.

Ordre du jour

- 1. Approbation des comptes au 30.06.2021**
- 2. Modification de la date de clôture des comptes pour le 31 décembre**
- 3. Décharge aux administrateurs pour l'activité déployée pendant l'exercice 2021**
- 4. Election des administrateurs pour l'exercice 2022**
- 5. Divers**

Informations relatives aux modalités de participation à l'assemblée générale

Représentant indépendant

Les actionnaires qui souhaitent accorder une procuration à un représentant indépendant, sont priés de le communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 14 février 2022.

Genève, le 25 janvier 2022

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA
Le Conseil d'administration